

Prise de notes : recueil et traitement de données

Dr BEDDEK Dehbia
Maître de conférences
Faculté des Lettres et des Langues
Université de Blida2

Résumé:

La prise de notes est dans sa conception une technique pouvant permettre à l'apprenant de s'approprier des connaissances nouvelles. Elle se réalise le plus souvent dans un cours magistral où la tâche de l'étudiant est essentiellement liée à l'écoute d'un message sonore puis à sa reproduction écrite sous forme de notes ; ainsi il distinguera l'essentiel ou l'important en mettant en évidence au niveau macro-structurel des « moments » forts (définition, explication, démonstration...) et en travaillant au niveau micro-structurel sur les éléments diaphoriques (les relations causales, les modalités...) Il s'agira donc de sensibiliser les apprenants aux indices acoustiques, lexicaux, bref à tout ce qui peut activer le caractère important de ce qui est dit : il devra savoir élaguer ses notes par un tri parmi tout ce qui a été dit et suivre toute une série de consignes méthodologiques pour une bonne prise de notes exhaustive.

Mots clés : Savoirs – savoir-faire – prise de notes – compréhension orale – français.

الملخص :

يعتبر مفهوم أخذ النقاط تقنية تمكن الطالب الجامعي من اكتساب معارف جديدة. و غالبا ما يحدث هذا أثناء المحاضرة بحيث تتمثل المهمة الأساسية للطالب بالتمييز بين الأهم أو المهم بإبراز على المستوى البنوي المكبر (التعارف، الشروح، البراهين...) و العمل في المستوى البنوي المصغر حول العلاقات السببية و المناهج ... فالمقصود إذن هو تحسيس المتعلمين بالعلامات الصوتية و المعجمية، و باختصار كل ما يمكن أن ينشط الطابع الأساسي لمل يقال، فعلى الطالب ان يهذب النقاط التي أخذها بفرز كل ما قيل و إتباع جملة من التعليمات المنهجية من أجل النقاط بصفة تامة و جيدة.

الكلمات المفاتيح

المعرفة – المهارة – أخذ نقاط – فهم المنطوق – الفرنسية.

Introduction

Ce travail a été réalisé sur 250 copies d'étudiants de première année de Licence du département de français, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université Saad Dahlab de Blida. Pour les étudiants, il s'agissait de prendre des notes au sujet d'un cours magistral intitulé: "Les partis politiques en Algérie". Ce travail, objet d'une partie de ma recherche, expose la démarche suivie.

I. DEMARCHE SUIVIE

1er temps :

1. Elaboration d'une prise de notes idéale devant sa source de référence pour l'évaluation des copies: cf. ANNEXE 2.

2. comparaison de chaque copie avec la prise de note idéale : repérage et surlignement des éléments communs.

3. ce travail réalisé, nous avons constaté qu'il ne nous permettait pas d'analyser la façon dont les notes avaient été prises :

- dans les copies qui paraissaient les plus fournies n'y avait pas forcément les éléments essentiels et on ne retrouve pas toujours la structure du cours magistral ;
- dans les copies qui paraissaient les moins fournies, on pouvait cependant trouver les éléments essentiels et la structure de ce cours ;
- la masse des notes prises ne dénotait pas forcément une prise de notes efficace (réutilisable).

2em temps :

A partir du script du cours magistral, (ANNEXE 1) et la prise de notes idéale (ANNEXE 2), la recherche n'est pas orientée sur le contenu mais sur la manière dont les notes ont été prises :

1. Repérage du squelette du texte (ANNEXE 3)

- titre : notation d'un titre
- introduction : présentation du cours magistral
- chapitres : 02
- sous-chapitres : 04 à l'intérieur du premier chapitre

Par repérage des chapitres et sous-chapitres nous signifions marquage symbolique de leur existence.

2. Manière de noter les éléments sus-mentionnés et agencement :

- mise en valeur du titre du cours
- mise en valeur du premier chapitre
- mise en valeur du titre du premier chapitre
- mise en valeur des titres, des sous-chapitres : signes utilisés, soulignements, décrochements
- séparation des différents paragraphes

3. Justesse des termes notés :

- titre du cours
- introduction : présentation du cours
- titre du premier chapitre
- titres des sous-chapitres.

II. ANALYSE DES DONNEES OBTENUES

Nous avons fait cette analyse en reprenant les points précédemment énoncés :

1. Repérage du squelette du texte
2. Manière de noter les éléments et agencement
3. Justesse des termes employés.

1. Repérage du squelette du texte

1.1. Titre

230 étudiants sur 250 (soit 92 %) ont noté un titre.

Remarque

Noter le titre du cours est essentiel si l'on veut se repérer dans ses notes et apprendre ultérieurement le cours. Or, on remarque que 8 % des étudiants n'ont pas jugé important de noter le titre.

1.2. Introduction: présentation du cours

127 étudiants sur 250 (soit 50,8 %) ont noté les différents chapitres du cours.

Seuls 33 étudiants sur 250 (soit 13,2 %) l'ont fait intégralement.

Remarque

Prendre le plan du cours n'était pas fondamental. Cela pouvait servir pour le repérage ultérieur des chapitres.

1.3. Chapitre : 02

– chapitre 1 marqué : 184 étudiants sur 250 (73,6%)

– chapitre 2 marqués : 110 étudiants sur 250 (44 %). Ces 110 étudiants ont marqué les deux chapitres.

– 7 étudiants n'ont marqué que le chapitre 2

– Chez 13 étudiants, les copies montrent que le chapitre 1 est terminé mais le chapitre 2 n'est pas marqué: il est possible que ces étudiants aient compris la fin du cours comme une transition entre le chapitre 1 et le chapitre 2.

Remarques

a. Par chapitre marqué, nous entendons notation d'un chapitre : il peut ne pas y avoir de titre, ou celui-ci peut être erroné.

b. 110 étudiants sur 250 (44 %) ont dégagé les 2 chapitres du cours. Dans le texte, ces deux chapitres sont clairement indiqués :

« Je vais donc commencer dans un premier point tracer à grands traits le cadre institutionnel..... »

« J'en ai ainsi terminé parce que ceci me sert de transition avec mon deuxième point : cette phrase vient à la fin du paragraphe sur le premier ministre et avant le paragraphe final. »

C'est Le même mot : "point" qui sert à indiquer les deux chapitres.

c. Le mot "transition" peut, peut-être, expliquer le fait que 110 étudiants seulement sur 250 aient marqué le chapitre 2.

d. Par contre, il est surprenant que 7 étudiants marquent un chapitre 2 alors qu'ils n'ont pas marqué un chapitre 1.

1.4. Sous-chapitres : 4 à l'intérieur du premier chapitre :

– Sous-chapitre 1 : 199 étudiants sur 250 (79,6%)

– Sous-chapitre 2 : 219 étudiants sur 250 (87,6%)

– Sous-chapitre 3 : 192 étudiants sur 250 (76,8%)

– Sous-chapitre 4 : 169 étudiants sur 250 (67,6%)

Si on observe le cours on peut chercher comment est introduit chaque sous-chapitre.

Les quatre sous-chapitres sont introduits par : «... que l'on peut voir de quatre points de vue », indiquant que les quatre points vont être énoncés tout de suite.

Sitôt après cette phrase on entend : « D'abord c'est... » qui, d'évidence, commence le premier sous-chapitre.

Or, seuls 79,6% des étudiants ont mis un signe dénotant ainsi qu'ils avaient repéré ce premier sous-chapitre.

Le premier sous-chapitre est clos clairement des fois : « Voilà le premier trait... », et, après un bref résumé : voilà le premier trait. »

Le deuxième sous-chapitre commence par la formule : "Le deuxième trait" qui renvoie au terme "point de vue". Cette formule est renforcée, un peu plus loin dans la phrase, par " C'est que la deuxième institution c'est ".

88 % des étudiants ont marqué ce deuxième sous-chapitre. Celui-ci est clos clairement i "Voilà le deuxième trait institutionnel".

Le troisième sous-chapitre commence tout de suite après : "Le troisième c'est que." Seuls 76,8 % des étudiants l'ont marqué par un signe.

Le troisième sous-chapitre n'est pas clos comme les deux premiers. Il se termine par cette phrase : "Ceci nous amène à la quatrième institution, la quatrième institution qui ferme, si vous voulez, le cadre politique". Cette phrase est, à la fois, la conclusion du troisième sous-chapitre et une transition qui annonce le quatrième sous-chapitre et le présente comme la conclusion du premier chapitre.

67,6 % ont mis un signe pour marquer ce quatrième sous-chapitre.

Remarques

Il apparaît de nettes différences de pourcentage dans le repérage des sous-chapitres : 79,6 % , 87,6 % , 76,8 % , 67,6 % . Comment expliquer ces différences ?

a. Chaque sous-chapitre est annoncé clairement :

- D'abord c'est
- Le deuxième trait....
- Le troisième c'est
- Ceci nous amène à la quatrième institution...

Chaque fois la transition est faite avec le sous-chapitre précédent :

- Voilà le premier trait.
- Voilà le deuxième trait institutionnel.
- Ceci nous amène à la quatrième institution

La différence de pourcentage semble inexplicable, surtout pour le quatrième sous-chapitre.

b. La différence de pourcentage entre le premier et le deuxième sous-chapitre peut s'expliquer par le fait que le premier n'est marqué que par "D'abord" qui a pu être interprété comme une présentation plutôt que comme le début du premier point.

c. A. partir du deuxième sous-chapitre les pourcentages décroissent : 88 %, 77 %, 68 %. On peut penser que l'éloignement progressif de l'énoncé de la structure: " ... un cadre politique que l'on peut voir de quatre points de vue", a joué.

Ou alors, le changement de terminologie de "point" à "trait" et la redondance du discours (utilisation répétée du mot trait dans chaque sous-chapitre) ont pu provoquer des ruptures d'attention chez les étudiants.

2. Manière de noter les éléments

Il nous semble important de regarder la manière dont les points sont mis en valeur, une mise en valeur pouvant, en effet, aider à :

- la visualisation de la structure ;
- un repérage rapide des éléments essentiels ;
- une rapidité de relecture.

2.1. Mise en valeur du titre du cours :

On distingue deux présentations :

2.1.1. Titre non séparé de la prise de notes

A. 91 étudiants n'ont pas séparé le titre du reste du cours, mais l'ont mis en valeur.

Formes de mise en valeur :

- Soulignement : 9 étudiants (ANNEXE4, doc.2)
- Encadrement : 8 étudiants (ANNEXE4, doc.3)
- Décrochement vers la droite : 13 étudiants (ANNEXE 4, doc.4)

- Décrochement vers la gauche : 1 étudiant (ANNEXE 4, doc.5)
- N° : 2 étudiants
- 5 étudiants (ANNEXE 5, doc.2)
- Titre : 9 étudiants (ANNEXE 5, doc.2)
- → : 2 étudiants (ANNEXE 5, doc.3)

B. 43 étudiants ont écrit le titre, ne l'ont pas séparé, ne l'ont pas mis en valeur:
ANNEXE 4, doc.1.

Remarques

a. Ne pas séparer le titre ne permet pas de distinguer l'objet de l'écrit : cela va à l'encontre des pratiques courantes dans lesquelles le titre est clairement détaché, indiquant nettement le propos.

b. La non-séparation paraît moins gênante lorsque le titre est mis en valeur.

c. Les étudiants ayant utilisé les ":" ou la " → " après le titre ont fait suivre celui-ci du plan du cours.

2.1.2. Titre séparé de la prise de notes :

139 étudiants ont séparé le titre du reste du cours.

Formes de séparation :

- espacement entre titre et texte sans décrochement vers la droite : 70 étudiants (ANNEXE 5, doc. 4 et 5)

+ 6 ont souligné

+ 7 ont mis un signe

+ 1 a encadré

- espacement entre titre et texte + décrochement vers la droite : 69 étudiants (ANNEXES, doc. 6)

+ avec signe : 02

+ soulignement : 10

+ utilisation d'une couleur différente : 04

Remarques

a. Souligner le titre, l'encadrer, l'écrire dans une couleur différente sont des pratiques courantes permettant repérage et mise en valeur.

b. Faire précéder le titre d'un signe : . / - , paraît redondant.

2.2. *Mise en valeur du premier chapitre*

Ici, nous avons pris en compte les étudiants qui ont marqué le premier chapitre sans en écrire le titre : 25 étudiants sur 250 ont marqué le premier chapitre sans titre.

Formes de mise en valeur

- " n° : 1 ou I" : 23 étudiants sur 25 (ANNEXE 6, doc 1) dont 9 combinaisons avec un autre signe : " -" ; " . "

_ "- : 2 étudiants sur 25

2.3. *Mise en valeur du premier chapitre*

Remarque

Par titre nous entendons expression réduite à un mot ou à un groupe de mots. Si ce mot, ou ce groupe de mots, était inclus dans une phrase nous avons considéré qu'il ne s'agissait pas d'un titre. (ANNEXE 6, doc. 2)

En fait, nous n'avons tenu compte que de ce qui apparaissait comme étant nettement un titre. Pour qu'une expression puisse être vue comme un titre cela implique, quasi obligatoirement, une mise en valeur.

Sur 184 étudiants ayant marqué le premier chapitre, 159 ont mis un titre en valeur.

Formes de mise en valeur

Décrochement : 04 (ANNEXE 6, doc.3)

Espacement	: 17	(ANNEXE 6, doc.3)
Soulignement	: 11	(ANNEXE 6, doc.3)
Encadrement	: 01	(ANNEXE 6, doc.3)

Utilisation de signes :

Lettre :	02
N° :	103
- :	18
. :	03
+ :	01
* :	05
→ :	04

Combinaison de plusieurs formes : 41 (ANNEXE 7, doc. 1 et 2)

Remarque

La forme de mise en valeur majoritairement utilisée est le numéro.

2.4. Mise en valeur des titres, des sous-chapitres

Ont été utilisés :

- :	57
N° :	47
* :	31
. :	28
→ :	14
+ :	06
→ :	01
Lettre :	01

Combinaison de plusieurs signes : 17

Remarque

a. Le signe majoritairement utilisé n'est plus le numéro mais le tiret ;

b. Un signe différent a été utilisé pour marquer chapitre et sous-chapitre.

2.5. Séparation des différents sous-chapitres

- 83 étudiants ont séparé sous-chapitre 1 et sous-chapitre 2 ;
- 72 étudiants ont séparé sous-chapitre 2 et sous-chapitre 3 ;
- 61 étudiants ont séparé sous-chapitre 3 et sous-chapitre 4.

Remarques

a. Ce repérage n'a été effectué que sur les copies des étudiants ayant effectivement noté les sous-chapitres ;

b. Les différences entre les chiffres ci-dessus donnés s'expliquent par le fait qu'un certain nombre d'étudiants ne font pas preuve de régularité dans leur prise de notes. Au lieu de suivre le même schéma tout au long de celle-ci, ils modifient l'agencement au fur et à mesure du déroulement.

3. Justesse des termes notés (ANNEXE 7, doc. 3)

3.1. Titre du cours

230 étudiants sur 250 ont noté le titre exact du cours, et pourtant celui-ci était dit clairement :

- énoncé seul ;
- détaché du reste du cours par une pause ;
- qualifié après avoir été énoncé par ces mots : "c'est un sujet compliqué et obscur".

20 étudiants n'ont pas noté de titre.

Aucun étudiant n'a noté de titre erroné.

Un grand nombre d'étudiants ont noté : sujet obscur, sujet compliqué

Est-ce une habitude prise dans le secondaire de tout noter systématiquement, de ne pas différencier appréciation et exposé?

3.2. Présentation du cours :

127 étudiants sur 250 ont noté les différents chapitres :

- institutions politiques algériennes
- partis politiques de la majorité actuelle
- partis politiques de l'opposition actuelle
- vie politique algérienne contemporaine

Remarques

a. Prendre le plan semble relever de l'appréciation personnelle :

- certains le voient comme une référence ; d'autres le jugent comme une redondance.

b. Le plan est énoncé rapidement. Cela peut expliquer que, parmi les étudiants qui l'ont noté, beaucoup ne l'aient pris que partiellement.

Remarques au sujet de l'introduction du cours:

Les difficultés de prise en notes du plan peuvent être liées à l'enchaînement discursif.

a. le lexique :

Dans la même phrase on entend trois fois le mot "politique" mais chaque fois associé à un terme différent :

- institutions politiques
- partis politiques
- vie politique

Le mot "parti" revient deux fois.

Le mot "actuelle " revient deux fois.

Le mot; "algérienne" revient deux fois.

De plus, deux groupes de mots très proches l'un de l'autre s'enchaînent :

- les partis politiques de la majorité actuelle
- les partis politiques de l'opposition actuelle.

Entre ces deux groupes il y a un seul mot de différence : dans l'un on entend "majorité", dans l'autre on entend "opposition".

Tous ces éléments associés dans une même phrase ont pu prêter à confusion dans le repérage du plan du cours : ils se suivent rapidement dans un espace oral restreint.

b. les articulateurs :

Dans la grande phrase d'introduction, on entend "tout d'abord", "puis", "puis", "et nous concluons".

Ce sont ces mots qui indiquent que l'orateur est en train de donner le plan du cours. C'est peut-être difficile, ou inattendu, pour des étudiants qui viennent de quitter un système où on apprend rarement à repérer les articulateurs de discours.

ANNEXE 8 et ANNEXE 9 présentent différentes manières dont a été pris en notes le début du cours.

3.3. Titre du premier chapitre

156 étudiants sur 250 ont noté correctement le premier chapitre.

94 étudiants n'ont pas noté le titre. Soit :

- Ils n'ont pas perçu le titre;
- Ils n'ont pas repéré que le premier chapitre commençait.

Ce chapitre est clairement annoncé : "Je vais donc commencer dans un premier point à tracer à grands traits le cadre institutionnel dans lequel fonctionnent les partis politiques". Cette phrase est reprise un peu plus loin en : "Les partis politiques algériens fonctionnent dans un cadre institutionnel. ... "

Pourtant, 37,6 % des étudiants ne l'ont pas noté.

ANNEXE 10 présente deux ensembles différents par rapport au premier chapitre :

- différents titres donnés à ce premier chapitre
- absence de titre du premier chapitre.

3.4. Titres des sous-chapitres

3.4.1. Premier sous-chapitre

132 étudiants sur 250 ont noté correctement le titre du premier sous-chapitre : cadre de la démocratie libérale.

38 étudiants ont confondu titre du premier chapitre et le titre du premier sous-chapitre.

L'expression employée pour annoncer ce premier sous-chapitre: "cadre de la démocratie libérale", cette expression peut expliquer la confusion. En effet, le premier chapitre annonce la présentation d'institutions. Or, ce n'est pas une institution qui est présentée, mais une définition du cadre politique. Une institution est comprise comme un titre, pas une définition. Beaucoup d'étudiants ont écrit la phrase dite comme faisant partie du préambule, non comme le titre du premier sous-chapitre.

Les documents 1 et 2 de l'ANNEXE 12 montrent deux exemples de non-repérage du premier sous-chapitre.

Les documents 1 et 2 de l'ANNEXE 11 montrent deux exemples de repérage du premier sous-chapitre.

3.4.2. Deuxième sous chapitre

205 étudiants sur 250 ont noté correctement le titre du deuxième sous-chapitre : le Président de la république.

Ce titre est clairement annoncé dans le cours : "Le deuxième trait C'est que la deuxième institution c'est Le Président de la République". De plus, l'expression représente bien un titre possible.

Les documents 1 et 2 de l'ANNEXE 11 montrent deux exemples de repérage du titre du deuxième sous-chapitre.

3.4.3. Troisième sous-chapitre

112 étudiants sur 250 ont noté correctement le titre du troisième sous-chapitre : le Parlement. C'est un faible pourcentage d'étudiants.

Remarque

a. Une raison est peut-être que l'annonce de ce sous-chapitre est une phrase complexe, non réductible à première vue à l'institution "Le Parlement" : "Le troisième c'est que si la l'Algérie est une monarchie républicaine, elle reste un régime parlementaire"

b. "Monarchie républicaine" semble avoir dérouté des étudiants en Lettres, non spécialistes de droit ou d'histoire. Ne sachant où était l'élément principal, ils ont noté la phrase complète.

c. On remarque dans le cours un manque d'unité dans les termes utilisés. L'orateur utilise parfois "institutionnel" parfois "trait institutionnel". "Institution" annonce un élément, "trait institutionnel" annonce plutôt une caractéristique. Dans le sous-chapitre 3, on est confronté au même problème que dans le sous-chapitre 1.

ANNEXE 13 montre comment des étudiants, ayant par ailleurs repéré le sous-chapitre, n'ont pas mis de titre, mais ont essayé de noter la phrase donnée.

ANNEXE 14, doc. 1, 2 et 3 : un certain nombre d'étudiants ont donné comme titre : "régime parlementaire"

ANNEXE 14, doc. 4 : peu d'étudiants ont titré : "Le Parlement".

3.4.4. Quatrième sous chapitre

150 étudiants sur 250 ont noté correctement le titre du quatrième sous-chapitre : "Le gouvernement".

Remarques

a. "Le gouvernement" est clairement énoncé comme quatrième institution : "ceci nous amène à la quatrième institution, la quatrième institution qui ferme, si vous voulez, le cadre politique c'est le gouvernement". "quatrième institution" est dit deux fois. C'est sans doute pour cela que plus d'étudiants ont noté correctement le titre de ce quatrième sous-chapitre : 150 étudiants par rapport à 112 pour le troisième sous-chapitre.

b. "Le gouvernement " était nettement présenté comme quatrième institution ainsi que le "Président" l'était comme deuxième institution. Ce sont les deux sous-chapitres dont les titres ont été les mieux notés par les étudiants.

CONCLUSION

Peu d'étudiants ont une prise de notes claire. Dans une prise de notes claire, le plan devrait apparaître aussi nettement que s'il s'agissait d'une table des matières. Or, en fait, on remarque un manque de cohérence dans les signes utilisés, dans l'agencement, dans les abréviations, manque de cohérence qui ne permet pas un repérage efficace.

ANNEXE 15, doc. 1 : exemple de prise de notes sans mise en valeur de chapitre et sous-chapitres.

Par rapport au document 1, le document 2 n'a même pas un système (ici des tirets) permettant de repérer certains points.

ANNEXE 16 et ANNEXE 17 montrent deux exemples de prise de notes "au kilomètre", sans mise en valeur de quoi que ce soit.

ANNEXE 18 et ANNEXE 19 montrent des exemples de variation dans les signes utilisés.

A la lecture de ces notes il apparaît que ce manque de cohérence peut venir d'une non compréhension du sujet traité.

BIBLIOGRAPHIE

Bessonat, Daniel, La prise de notes au collège, dans lecture/écriture, 1985.

Chevalier, B., Lecture et prise de notes, edit. Nathan, juillet 1994.

Couchaere, M.J., Notez vite - notez mieux, Chotard et associés Editeurs. C.R.D.P. de Dijon, Prendre des notes, 1987.

Dartois, Claude, Comment prendre des notes, le Centurion, 1985.

Faraco, Martine, Technique de prise de notes en français spécialisé, in Le français dans le monde, n° 287, 1998.

Gandon, O., Savez-vous prendre des notes? , in Phosphore, n° 69, oct. 1986.

Garcia-Debanc, Claudine, Propositions pour une initiation méthodique de la prise de notes. C'est possible dès le CM ... , Pratique 48, 5_22, 1985.

Ghenet-Hottois, Michèle, Prendre des notes: une histoire de grille, in Le Français dans le monde, n° 287, 1998.

Girolami-Galvin, Etude de la prise de notes en anglais par des étudiants Francophones, Université Jean Moulin-Lyon III, 1989- 90.

Jego, Pierre-Yves, Compréhension orale et prise de notes, Rabat, Sept. 1990.

Kardas, P., Méthodes: Prendre des notes, Organibac Français 1, Magnard, 1998.

Le Ninan, Claude, Français scientifique et prise de notes, le Trefle, n° 14, Nov. 1990.

Romainville, M. Gentile, Concetta, Des méthodes pour apprendre, Collection «Méthode Sup», août 1990.

Sangiorgi, A., Apprendre à prendre des notes, in Les Amis de Sevres, n° 2, Juin 1988.

Simonet, Renée et Jean Simonet, La prise de notes intelligente, les éditions d'organisations, sept., 1988.

Timbal Duclaux, Louis, La prise de notes efficace, édit. Retz, Paris, 1988.